

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020402: autres entreprises que celles de la province de liege

En vigueur au 01/01/2009 (Dernière actualisation de la page 01/01/2009)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.7197		
Spécialisé	11.8970		
Spécialisé +	12.0338		
Qualifié	12.3540	13.4892	13.5939
Qualifié +	13.6989	14.1736	